



16ème législature

Question N° : 16714	De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >finances publiques	Tête d'analyse >Pièces de deux euros pour les jeux Olympiques et Paralympiques	Analyse > Pièces de deux euros pour les jeux Olympiques et Paralympiques.
Question publiée au JO le : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le coût global de l'opération nommée « Au cœur des jeux, envoi d'une pièce de deux euros » destinée aux élèves des écoles primaires françaises. En effet, dans le cadre du plan de communication du Gouvernement relatif à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, il a été distribué un livret d'information, accompagné d'une pièce de deux euros à l'effigie des JOP à tous les élèves des établissements d'écoles primaires françaises. Quatre millions d'élèves seraient ainsi concernés. Or, alors que certaines personnes ont déjà tenté de revendre ladite pièce à prix d'or sur internet, il semblerait que certains établissements aient reçu une dotation de pièces bien supérieure au nombre d'élèves scolarisés dans ces derniers. Aussi, plusieurs directions d'écoles primaires auraient découvert la tenue de cette opération à réception des brochures, sans avoir été informées de cette initiative au préalable. Cette distribution suscite d'autant plus d'interrogations dans un contexte où l'argent public est plus que jamais une priorité nationale et où le Gouvernement prévoit de nombreuses fermetures de classes en zones rurales, privilégiant le dédoublement des postes au primaire dans les villes et les métropoles. Aussi, face à ces considérations, il lui demande de lui fournir le montant budgétaire exact de cette opération. Il lui demande également quel est le calibrage précis de cet envoi et à quel ministère le budget de l'opération a été imputé.